

Dans le 29 idem, toutes les rencontres ont été couvertes en juge-arbitrage mais il faut noter un manque notable de JAs actifs. Jean Luc POTDEVIN fait remarquer que les pratiques des nouveaux JA du 29 qui n'ont pas été effectuées à cause du COVID, se feront à la reprise de la prochaine saison.

Dans le 35, toutes les rencontres ont été couvertes même si cela ne s'est pas toujours fait dans la simplicité vu le nombre important de rencontres avancées.

Dans le 56, toutes les rencontres ont été juge-arbitrées sans aucun problème.

La situation s'est globalement améliorée sur l'olympiade.

2 – Bilan du juge arbitrage et arbitrages des épreuves individuelles

Sur les 4 départements les mêmes constatations émergent. En effet à ce jour il n'y a pas de soucis pour trouver des JA2, mais il faut noter que ce sont toujours les mêmes qui sont présents.

Jean Luc POTDEVIN précise également que dans le 56 il y a surtout un problème de salles. Très peu de sites peuvent recevoir 24 tables d'où la multiplication des salles et des JA.

Gérard LE PAPE propose de faire un recensement de tous les JA2 et de demander à ceux qui ont arrêté pourquoi ils n'officient plus. Alain Tricoire signale que beaucoup d'entre eux ne dominent pas le SPID déconnecté et la nouvelle numérotation. Michel KERISIT indique que la solution efficace est de pratiquer en doublon afin de pouvoir s'aguerrir progressivement.

Concernant les tours de N1 les arbitres régionaux sont à la charge du club qui reçoit. A cet effet afin d'en diminuer le coût les arbitres du département organisateur sont à privilégier. Le CDA du département organisateur doit demander en début de phase à ses arbitres de se positionner, et un mois avant la date de l'épreuve, il doit informer le responsable de la CRA du nombre d'arbitres restant à trouver. Celui-ci se met alors en rapport avec les autres CDA des autres départements qui auront fait la même demande en début de phase et ainsi leur notifier le nombre d'arbitres à compléter.

Le timing est important pour le bon déroulement de la convocation des arbitres et éviter tout dysfonctionnement

3 – Bilan des vacances assurées par club et dispositions pour les clubs en manque de vacances

La saison 2019- 2020, au vu des conditions sanitaires, sera exempte de sanctions financières pour les clubs déficitaires en vacances de juge arbitrage.

Un courrier à préparer par le responsable de la CRA pour signifier ce manquement sera envoyé aux clubs suivants :

Dans le 22 : pas de clubs

Dans le 35 : Avenir de Rennes, Brécé

Dans le 29 : Lampaul Locmélar.

Dans le 56 : Ménimur, Pont Scorff Gestel, Lanester.

L'olympiade a vu une amélioration sur le nombre de vacations effectuées de juges arbitres. Mais des efforts restent à poursuivre.

4 – Bilan des formations

Jean Luc POTDEVIN nous fait le point sur les formations réalisées pour la saison 2019-2020 sur les 2 sites que sont Lanester et Rennes :

JA1 = 29

AR = 34

Ces chiffres sont comparables à ceux des années précédentes. Des efforts restent à faire dans le 35, toujours des difficultés dans le 29 et pas de soucis sur le 22 et le 56.

Concernant la formation en JA2 et JA3

7 JA2

3 JA3

Des échanges concernant les JA2 et JA3, il ressort que le manque de connaissance et de pratique de SPID déconnecté est un problème partagé, même si certains comités sont mieux pourvus.

Une formation SPID devra être mise en place dans les 4 départements (avec un référent à chaque fois) sur une demi-journée (9h00/12h00) et demander aux volontaires de venir travailler en doublon.

Enfin Durant la saison écoulée, une information aux JA2 et JA3 sur la nouvelle numérotation a été effectuée et s'est très bien passée.

Le 18 mai 2020, au travers de l'IFEF une formation en visioconférence a eu lieu. Celle-ci concernait le fait de mettre en place la validation de la formation AR et JA1 en visioconférence avec l'utilisation des outils fédéraux ; l'examen restant en présentiel. Cette possibilité est uniquement offerte en cas de poursuite des conditions de distanciations liées au COVID 19. Jean Luc y a présenté ses outils de travail concernant la formation JA2 et JA3 avec ce procédé mais simplement pour une évaluation et tout en conservant la main sur son projet.

5 – Préparation de la saison prochaine

Le 2ème tour de N1 aura lieu à Thorigné-Fouillard (20-22 novembre 2020).

Dès début septembre, il faudra faire une sollicitation auprès des arbitres, orientée prioritairement sur le 35.

Le JA sera nommé par la CFA.

Le 3ème tour de N2 jeunes aura également lieu à Thorigné-Fouillard (29-30 janvier 2021). Gérard Le Pape sur demande de Joël LE DIOURON accepte d'en être le JA.

Le 4ème tour du N2 seniors aura lieu dans le Finistère. Le site reste à déterminer. Gérard Le Pape sera le JA et signale que la détermination du lieu est une priorité essentielle à mettre en œuvre dès maintenant par le comité 29. Jonathan relaira cette demande dans son comité.

Les formations de AR et de JA1 auront lieu le 03 octobre pour l'AR et le 11 novembre pour le JA1.

6 – Points divers

1 - Il sera nécessaire dès la première année de l'olympiade de se pencher sur le dossier de la tenue des arbitres régionaux (polo et surveste).

Renan THEPAUT constate que malgré ses demandes au niveau de Claude Rackaelboom, ce dossier reste au point mort. Il a évoqué ce sujet avec les deux candidats à la présidence de la FFTT. Il sollicite Gérard Le Pape et Patrick EVENO d'en faire part lors de la réunion de la CFA qui aura lieu les 4 et 5 septembre 2020. Ce sera une priorité pour le nouveau CRA.

2 - Patrick EVENO demande de bien stipuler, particulièrement en début de saison, aux JA de faire le contrôle des raquettes avant le début de chaque rencontre et précise que si les règles de distanciation sociale perdure il conviendra de s'adapter. Adaptation qui risque d'être difficile selon de nombreux membres de la réunion.

3 - Alain Tricoire demande de pouvoir faire des réunions de la CRA plus fréquentes. Une réunion sera faite en début de chaque phase et une en fin de saison.

4 - Pour infos pour la prochaine olympiade, François DESMORTIER sera remplacé au poste de CDA 35 par Jacques LABRUE.

Jonathan Le Goff ne se représentera pas au CDA29, sauf s'il n'y a personne pour le remplacer.

Jacky Blot sera remplacé par Delphine Macé au CDA22.

Joël LE DIOURON ne sera plus le responsable de la CRA, et occupera un autre poste à la Ligue de Bretagne. Le poste sera donc à pourvoir.

Renan THEPAUT se représente au poste de Président de la LBTT et seuls 2 membres actuels de la ligue ne se représentent pas.

Fin de réunion 12h00

Le secrétaire de séance

Patrick EVENO

Le Responsable CRA

Joël LE DIOURON